



## Femme bresilienne sur le territoire depuis sept 2005

Par **sub973**, le **28/11/2012** à **21:59**

Bonjour,

une amie de nationalité brésilienne entrée légalement avec visa en sept 2005, elle est locataire paye eau et électricité (contrats a son nom), fait ses déclarations d'impôt tout les ans depuis 2007.

elle a travaillé dans un snack et est actuellement en procès au prud'homme depuis fev 2007.

la préfecture de Guyane lui a déjà délivré plusieurs récépissés.

Son avocat pratique des méthodes peu claire lui faisant signé des procuration sur indemnité journalière de la préfecture.

C'est pour cela que j'ai besoin de votre aide.

Merci par avance

Par **AlexanderVas95**, le **29/11/2012** à **14:17**

Oui et donc, vous voulez savoir quoi?

Par **sub973**, le **29/11/2012** à **22:16**

En claire, je voulais savoir si il n'y a pas un texte ou un jurisprudence qui correspondrait à son cas pour qu'elle puisse avoir sa carte de sejour.

Par **AlexanderVas95**, le **30/11/2012** à **07:06**

Bonjour,

Mais elle n'est pas en situation irrégulière, pourquoi vous voulez connaître ses droits? si elle reçoit des récépissés c'est que son dossier est en cours d'étude, si cela met du temps, peut être qu'il y a du monde avant elle. De toute façon, elle peut travailler avec son récépissé ou pas?